
Financial statements of the
États financiers de
Canada Post Community Foundation
Fondation communautaire
de Postes Canada

December 31, 2018
31 décembre 2018

Independent Auditor's Report	1-3	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	4	État de la situation financière
Statement of operations and changes in net assets	5	État des opérations et de l'évolution de l'actif net
Statement of cash flows	6	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	7-9	Notes complémentaires

Independent Auditor's Report

To the Directors of the
Canada Post Community Foundation

Opinion

We have audited the financial statements of the Canada Post Community Foundation (the "Foundation"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2018, and the statements of operations and changes in net assets and of cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at December 31, 2018, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Foundation in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and those charged with governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Foundation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Foundation or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so

Those charged with governance are responsible for overseeing the Foundation's financial reporting process.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation communautaire de Postes Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation communautaire de Postes Canada (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des opérations et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Foundation's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Foundation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Foundation to cease to continue as a going concern.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte LLP / S.E.N.C.R.L. / S.N.L.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
March 29, 2019

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 29 mars 2019

	2018	2017	
	\$	\$	
Assets			Actif
Cash	1,290,587	1,292,263	Encaisse
Accounts receivable	47,070	41,270	Débiteurs
Interest receivable	1,340	1,057	Intérêts débiteurs
Prepaid expenses	4,833	4,833	Frais payés d'avance
	1,343,830	1,339,423	
Liabilities			Passif
Accounts payable and accrued liabilities	12,000	12,000	Créditeurs et charges à payer
Grants payable	-	5,000	Subventions à payer
	12,000	17,000	
Net assets			Actif net
Unrestricted	1,331,830	1,322,423	Non affecté
	1,343,830	1,339,423	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

On behalf of the Board

Au nom du conseil

Trustee

Fiduciaire

Trustee

Fiduciaire

**Canada Post Community
Foundation**
**Statement of operations and
changes in net assets**

Year ended December 31, 2018

**Fondation communautaire
de Postes Canada**
**État des opérations et de
l'évolution de l'actif net**
Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017	
	\$	\$	
Revenue			Revenus
Donations (Note 4)	1,221,136	1,191,285	Dons (note 4)
Interest	14,572	9,079	Intérêts
	1,235,708	1,200,364	
Expenses			Dépenses
Bank charges	1,334	1,256	Frais bancaires
Grants	1,191,348	1,071,322	Subventions
Management fees	-	5,208	Frais de gestion
Miscellaneous	-	336	Divers
Professional fees	14,286	14,032	Honoraires professionnels
Software support	19,333	19,333	Assistance logiciel
	1,226,301	1,111,487	
Excess of revenue over expenses	9,407	88,877	Excédent des revenus sur les dépenses
Net assets, beginning of year	1,322,423	1,233,546	Actif net au début
Net assets, end of year	1,331,830	1,322,423	Actif net à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Canada Post Community
Foundation**

Statement of cash flows

Year ended December 31, 2018

**Fondation communautaire
de Postes Canada**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017	
	\$	\$	
Operating activities			Activités d'exploitation
Excess of revenue over expenses	9,407	88,877	Excédent des revenus sur les dépenses
	9,407	88,877	
Net changes in non-cash operating working capital items			Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation
Accounts receivable	(5,800)	9,936	Débiteurs
Interest receivable	(283)	(370)	Intérêts débiteurs
Grants payable	(5,000)	5,000	Subventions à payer
	(1,676)	103,443	
Net (decrease) increase of cash	(1,676)	103,443	(Diminution) augmentation nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	1,292,263	1,188,820	Encaisse au début
Cash, end of year	1,290,587	1,292,263	Encaisse à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Nature, tax status and purpose of the Foundation

The Canada Post Foundation for Mental Illness and Mental Health was established as a trust on April 14, 2008. On August 31, 2012, the name was changed to the Canada Post Community Foundation (the "Foundation"). For taxation purposes, it is a public foundation and a registered charity. As such, the Foundation is exempt from income tax under Section 149.1 of the *Income Tax Act*.

The Foundation's purpose is to provide support to frontline organizations that make a positive impact in communities across Canada.

2. Significant accounting policies

Basis of presentation

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and reflect the following significant accounting policies:

Revenue recognition

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Contributions for capital assets

Contributions received for the acquisition of capital assets are deferred and amortized on a straight-line basis over the estimated useful lives of the related asset.

Contributed materials and services

Contributed materials and services are recorded as a revenue and expense, when the fair value can be reasonably estimated and when the materials and services are used in the normal course of the Foundation's operations and would otherwise have been purchased.

1. Description des activités, situation fiscale et objet de la Fondation

La Fondation de Postes Canada pour la maladie mentale et la santé mentale a été constituée en fiducie le 14 avril 2008. Depuis le 31 août 2012, la Fondation porte le nom de Fondation communautaire de Postes Canada (la « Fondation »). Aux fins d'établissement de l'impôt, il s'agit d'une fondation publique et d'un organisme de bienfaisance enregistré. En tant que telle, la Fondation est exonérée d'impôt en vertu de l'article 149.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'objectif de la Fondation est d'offrir son soutien à des organismes de première ligne qui ont une incidence positive sur les communautés à l'échelle du pays.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés comme revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses liées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus ou lorsqu'ils sont recevables, si le montant recevable peut raisonnablement être estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation prévue des actifs connexes.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés en tant que revenus et dépenses, lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait eu à se procurer autrement ces fournitures et services dans le cours normal de ses activités.

2. Significant accounting policies (continued)

Contributed materials and services (continued)

Services contributed by volunteers are not recorded as their fair value cannot be reasonably determined.

Grants payable

Grants payable relate to grants approved for payment in the current year that were not yet disbursed at year-end.

Financial instruments

Financial assets and financial liabilities are initially measured at fair value. Subsequently, they are measured at amortized cost with the exception of cash, which is measured at fair value.

Financial instruments include cash, accounts receivable, interest receivable, accounts payable and accrued liabilities and grants payable.

Transaction costs are expensed as incurred.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Areas requiring the use of estimates include the recoverability of accounts receivable and the amount of accrued liabilities. Actual results could differ from these estimates.

3. Financial instruments

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Foundation is not exposed to significant credit, liquidity or market risk on its financial instruments. The fair value of the Foundation's financial instruments approximates cost due to their short-term nature.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services (suite)

Les services offerts par les bénévoles ne sont pas comptabilisés car leur juste valeur ne peut faire l'objet d'une détermination raisonnable.

Subventions à payer

Les subventions à payer se rapportent aux subventions approuvées au cours de l'exercice qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement mesurés à la juste valeur. Par la suite, ils sont mesurés au coût amorti à l'exception de l'encaisse qui est mesurée à la juste valeur.

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les intérêts débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les subventions à payer.

Les coûts de transactions sont comptabilisés en dépenses lorsqu'ils sont encourus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les domaines nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction comprennent le montant recouvrable des débiteurs et le montant des charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Instruments financiers

Sauf avis contraire, la direction est d'avis que la Fondation ne court pas de risques importants en termes de crédit, de liquidité ou de marché découlant de ses instruments financiers. La juste valeur des instruments financiers de la Fondation correspond approximativement à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

4. Donations

Donations were received from the following sources during the year:

	2018	2017	
	\$	\$	
Retail sales	903,085	941,418	Ventes au détail
Employees of Canada Post Corporation	255,239	178,847	Employés de la Société canadienne des postes
Other	62,812	71,020	Autres
	1,221,136	1,191,285	

4. Dons

Au cours de l'exercice, des dons ont été reçus des sources suivantes :

5. Related party transactions

The Foundation is related to Canada Post Corporation (the "Corporation") by virtue of the fact that some of the Foundation's trustees were composed of the Corporation's senior management. All related party transactions are in the normal course of business and are recorded at exchange amounts.

The Corporation collects on behalf of the Foundation funding from a variety of sources as follows:

- retail sales - \$903,085 (2017 - \$941,418); and
- employee fundraising - \$255,239 (2017 - \$178,847).

Included in the Foundation's accounts receivable at year-end is \$44,140 (2017 - \$39,143) related to these funding streams from the Corporation.

5. Opérations entre apparentés

La Fondation est apparentée à la Société canadienne des postes (la « Société ») en vertu du fait que certains des fiduciaires de la Fondation étaient des cadres supérieurs de la Société. Toutes les transactions entre apparentés sont conclues dans le cours normal des opérations et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

La Société reçoit pour le bénéfice de la Fondation du financement de diverses sources de la façon suivante :

- la vente au détail - 903 085 \$ (941 418 \$ en 2017);
- le financement des employés - 255 239 \$ (178 847 \$ en 2017).

Un montant de 44 140 \$ (39 143 \$ en 2017) est inclus dans les débiteurs de la Fondation en fin d'exercice et provient de ces sources de financement de la Société.